

PLAINTE POUR VOL par son employeur

Par RATOLE, le 27/06/2010 à 18:15

AYANT DE GROSSES DIFFICULTES FINANCIERES? J AI PERDU PIED ET TOUS SENS DE LA RAISONS ET J AI COMMIS L IRREPARABLE J AI VOLE DANS MON CAISSON A PLUSIEURS REPRISES

L EMPLOYEUR A PORTAIT PLAINTE J AI RECONNU LES FAITS A LA GENDARMERIE . ESCE NORMAL QU ILS VEULENT ME FAIRE DES TEST ADN ET PRISE D EMPREITE POUR UN VOI DE 375 e;

j ai proposee dans mon proce verbal de rembourser cette somme et me suis beaucoup excuser mais pouvez vous me dire les suite

je suis completement perdu.

pensez vous que je dois rembourser cette somme avant de passer devant le juge ou comme ma dit le gendarme d attendtre

i ai besoin d aide

merci